

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2030

Edition du
17 mars 2014

DANS CE NUMÉRO

Immigration de masse: nous voici bien avancés... (Yvette Jaggi)

Un mois après la votation du 9 février, les perspectives se rétrécissent; le fond de l'impasse n'est pas en vue

9 février (et après): l'enjeu d'Argovie, Soleure et Lucerne (Jacques Guyaz)

Et n'oublions pas la jeunesse des écoles des métiers, bien différente du monde étudiant

Les zones d'ombre de la démocratie-témoin (Jean-Daniel Delley)

La transparence sur la relation entre parlementaires et groupes d'intérêt est insuffisante

Rivières et pesticides de chez nous (Gérard Escher)

Pas très ragoûtant, et pas assez étudié...

Immigration de masse: nous voici bien avancés...

Un mois après la votation du 9 février, les perspectives se rétrécissent; le fond de l'impasse n'est pas en vue

Yvette Jaggi - 11 mars 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25452>

Suite au rejet de l'Espace économique européen en votation référendaire le 6 décembre 1992, les premiers Accords bilatéraux ont tenu lieu de plan B. Négociés en six ans, signés en 1999 et entrés en vigueur en juin 2002, ils comprennent notamment la libre-circulation des personnes et donc l'abolition du système des contingents, totalement supprimés en 2007.

Après l'adoption de l'initiative de l'UDC le 9 février dernier, on est à la recherche d'un plan C pour la mise en œuvre du nouvel article 121a de la Constitution fédérale. Il devrait s'inscrire dans une loi fédérale à mettre en vigueur d'ici trois ans, sous peine d'application par voie d'ordonnance.

A la recherche du Plan C

A ce jour, seul [Avenir Suisse](#), la boîte à idées libérale, proche des milieux économiques, a présenté un système permettant de concilier les objectifs très restrictifs de l'initiative UDC «*contre l'immigration de masse*» avec le principe de la libre circulation contrôlée et avec les besoins de l'économie en main-d'œuvre étrangère. Par l'autorégulation d'abord, puis sous la contrainte si nécessaire dès 2021, l'économie devrait parvenir à ramener le solde migratoire à 50'000 personnes par an, idée saluée comme

«*une bonne base de départ*» par la conseillère nationale Cesla Amarelle (PS/VD).

Cet effectif est à peine supérieur à celui qu'évoque Peter Bodenmann dans l'une de ses récentes chroniques livrées à la *Weltwoche*, hebdomadaire proche de l'UDC. L'ancien président du PSS mise sur une rationalisation des processus de production (agricole notamment) et de gestion (publique et privée) pour contrer l'emballement helvétique. Pour lui non plus, le projet de réduire l'attractivité de la Suisse n'est plus un tabou, mais une manière de préparer le ralentissement inévitable après le vote du 9 février.

Sur les conséquences législatives de ce vote, le Conseil fédéral a promis de rendre sa première copie en juin prochain. Une divergence de vues et surtout de stratégies se profile entre la juriste socialiste Simonetta Sommaruga, tentée par une application stricte et démonstrative de l'initiative UDC, et l'entrepreneur radical Johann Schneider-Ammann, sensible aux revendications des milieux économiques.

La «*péréquation étrangère*»

Effet pervers majeur du vote du 9 février: la guerre programmée pour l'obtention

des contingents.

Les affrontements ont commencé sans délai. Les cantons et les branches économiques font déjà valoir leurs intérêts respectifs. Arcboutés sur leur Pays, les souverainistes vaudois annoncent leurs prétentions dans *La Nation*. L'agriculture n'est pas en reste pas plus que l'hôtellerie et le tourisme, encore moins la santé et la construction.

On voit d'ici la bataille de tous contre tous. L'UDC a déjà dynamité la concordance au sein du gouvernement, elle s'en prend à la cohésion nationale. Pas mal pour un parti qui se prétend le gardien d'un peuple uni dans une Suisse indépendante et fédéraliste.

Aux laborieux calculs de la péréquation financière s'ajouteront ceux de la «*péréquation étrangère*» qui conduiront à revoir la première, déjà secouée par la réorganisation du secteur bancaire et l'évolution des recettes fiscales. Sans parler de l'éventuelle troisième révision de l'imposition des entreprises.

Des cantons donateurs seront amenés à diminuer leurs versements, des cantons bénéficiaires le resteront, mais dans une moindre mesure.

Une Suisse tiroir-caisse et contagieuse

Faisant semblant d'ignorer les lenteurs et les effets retard de la démocratie à l'helvétique, la Commission européenne a d'emblée pris des mesures de rétorsion, à titre apparemment préventif. Elle a choisi les sujets qui influent sur la compétitivité de la Suisse et contribuent à son enviable prospérité au milieu d'une Europe en difficulté, à l'exception durable de l'Allemagne.

Concrètement, l'UE saisit l'occasion de la récente votation fédérale pour réduire les privilèges de la «*passagère clandestine*» et lui faire payer le plein tarif – et probablement même davantage. A Bruxelles, on se souvient sans doute de la contribution spontanée de la Suisse en faveur des Etats de l'Europe de l'Est ayant adhéré à l'UE en 2007. Un nouveau milliard pourrait bien être attendu de Berne dans les années à venir, à titre d'indemnisation pour avoir mis en danger la construction européenne un certain 9 février 2014.

Car l'UE, qui renouvelle son Parlement à fin mai prochain, craint non sans raison la contagion et l'effet désinhibant du vote des Suisses sur les électeurs des pays membres. Un danger bien réel si l'on en juge d'après l'accueil chaleureux fait aux idées propagées à l'étranger par les conférenciers Roger Köppel, rédacteur en chef de la *Weltwoche*, et Oskar

Freisinger, conseiller national et conseiller d'Etat (UDC/VS). Ils sont ouvertement célébrés comme des précurseurs d'une politique anti-européenne décomplexée à la David Cameron ou populiste tendance droite extrême.

Le principe du Blocher payeur

Au début janvier dernier, alors que même certains dirigeants de l'UDC ne croyaient plus vraiment à leur initiative, Christoph Blocher a financé une quatrième [Edition spéciale](#), ce journal tous ménages que l'UDC édite en allemand et en français quand les circonstances l'exigent. Le coût de production et de diffusion est évalué à un million.

A côté de cette somme, les montants que Christoph Blocher a promis de payer aux étudiants suisses privés de leurs semestres Erasmus à l'étranger seront évidemment négligeables. Et la prompte et agile initiative prise par la [Jeunesse socialiste vaudoise](#) pour documenter des cas d'empêchement et les transmettre à Christoph Blocher prend les allures d'un gag.

Ce d'autant que, de l'aveu du Conseil fédéral, la suspension du programme Erasmus était prévisible bien avant le 9 février.

Il n'en reste pas moins que la fortune familiale de Christoph Blocher ne suffirait pas à payer la facture des coûteuses retombées du récent vote pour

les universités suisses, atteintes dans leurs activités d'enseignement et de recherche. Principale victime: l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne qui poursuit depuis des années et avec succès une politique de développement axée sur l'amélioration de sa compétitivité à l'échelle mondiale. Mais Christoph Blocher n'a rien à faire de cette institution romande dont les succès suscitent davantage de jalousie que d'admiration outre Sarine, en particulier à Zurich.

Villes en proue

S'il fallait trouver un effet positif à l'adoption de l'initiative contre une immigration de masse, on le trouverait du côté des villes.

Tout d'abord et comme en 1992, mais dans une plus forte proportion, elles ont refusé cette initiative, particulièrement contraire au développement des zones urbaines les plus dynamiques du pays.

Ensuite, comme les autres communes, elles sont pleinement associées au processus de recherche du Plan C, et cela en raison d'une obligation inscrite dans la Constitution fédérale entrée en vigueur au seuil de l'an 2000. L'article 50 impose à la Confédération de «*tenir compte des conséquences éventuelles de son activité pour les communes et, ce faisant, de prendre en considération la situation particulière des villes, des agglomérations urbaines et*

des régions de montagne».

Du coup, les communes et les villes font partie du groupe de travail réunissant les instances concernées par la politique migratoire, au même titre que les cantons et les partis (sauf l'UDC).

Fait exceptionnel: les présidents, maires et syndics de dix grandes villes de Suisse ont signé une lettre ouverte au Conseil fédéral, l'enjoignant à prendre en compte les efforts des villes pour faciliter l'intégration et lutter contre le fameux *Dichtestress* - littéralement le stress de l'habitat dense.

Un mot qui n'existe pas en français, ce qui expliquerait en partie la résistance de la Suisse romande face aux peurs que l'UDC et les partisans d'Ecopop exploitent pour freiner la croissance démographique et pour lutter contre l'emprise étrangère qu'un certain James Schwarzenbach avait dénoncée sans succès dans les années 70 du siècle dernier.

Le «*Blogograben*» existe bel et bien

La plupart des grands journaux suisses entretiennent leurs propres blogs politiques ou hébergent ceux d'auteurs extérieurs à la rédaction. Evidemment, l'acceptation de l'initiative de l'UDC a déchaîné les claviers de part et d'autre de la Sarine. Avec des effets différents: en Suisse alémanique, des centaines de commentaires signés; en Suisse romande, quelques rares réactions d'obsédés de la surpopulation étrangère qui émettent sous pseudo leurs grognements et frustrations.

Le *Politblog* bilingue entretenu par des quotidiens alémaniques (*Tages-Anzeiger*, *Der Bund*, *Berner Zeitung* et *Basler Zeitung*) et romands (*24 Heures* et *Tribune de Genève*) confirme à chaque édition un réel «*Blogograben*». Ainsi, le texte signé par la conseillère aux Etats Géraldine Savary (PS/VD) publié le [28 février](#) dernier sous le titre «*Les étudiants valent plus que les*

avions» lui ont valu plus de 100 réactions en un jour, avec dialogue entre commentateurs, le tout exclusivement en allemand. Pas un mot en français.

Le [5 mars](#), même schéma pour l'article de Cesla Amarelle (PS/VD) sur «*La démocratie suisse face au Landamann d'Herliberg*»: 265 réactions en 24 heures, aucune en français.

Mais toute loi a ses exceptions. Voir le cas de Christoph Büchi, le correspondant de la *NZZ* pour la Suisse romande. Sous le titre «*C'est la vie!*», il tient un blog dans lequel il s'efforce d'expliquer à ses lecteurs germanophones les particularités de cette Romandie qui a dit oui en décembre 1992 et non en février 2014. Dans son article du [2 mars](#), il plaide pour un compromis loyalement fédéral, dans lequel personne ne gagne ni ne perd tout. Comme à la lutte où, en fin de partie, le vainqueur essuie la sciure sur le dos du vaincu. Zéro commentaire.

9 février (et après): l'enjeu d'Argovie, Soleure et Lucerne

Et n'oublions pas la jeunesse des écoles des métiers, bien différente du monde étudiant

Jacques Guyaz - 12 mars 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25460>

Quelques jours après le vote du 9 février, plusieurs commentateurs observaient qu'un nouveau scrutin donnerait sans doute un résultat différent. Nombre de

citoyens ayant voté oui à l'initiative «*contre l'immigration de masse*» n'avaient sans doute pas réalisé la portée réelle de leur choix.

Cet argument est utilisé régulièrement lors des votations et il est assez spécieux. Les conséquences, toujours complexes, d'une initiative débordent le plus

souvent la volonté des votants.

Dans le cas du scrutin du 9 février, il ne fait toutefois aucun doute qu'un certain nombre d'électeurs changeraient leur fusil d'épaule en cas de nouvelle votation. Il suffit d'entrer en contact avec une catégorie d'électeurs peu présente dans les enquêtes des médias, les jeunes partisans de l'UDC que l'on retrouve en nombre dans les écoles professionnelles et même dans les gymnases. Certains d'entre eux ont peut-être voté oui le 9 février par lassitude de se trouver systématiquement abordés le soir par des *dealers* africains dans les rues de nos villes, et par crainte des bagarreurs kosovars à la sortie des boîtes de nuit. Ils ignorent d'ailleurs souvent que les uns ne peuvent généralement pas être expulsés et que les autres, en majorité, détiennent un passeport suisse.

Ces jeunes ont été stupéfaits lorsqu'ils ont découvert qu'ils

avaient en fait voté contre l'Europe et qu'ils risquaient d'être les premières victimes de leur choix pour leurs éventuelles études à l'étranger. Alors oui, une catégorie d'électeurs changerait de camp, choisirait aujourd'hui de voter non et il serait sans doute assez aisé d'obtenir une majorité populaire contre ce nouvel article 121a de la Constitution fédérale.

Ceci dit, le problème n'est pas la majorité du peuple, mais celle des cantons - autant dire une tout autre affaire. Le [9 février](#), huit cantons et demi ont voté non. Il en faut douze pour atteindre la majorité. Parmi ceux qui ont donné une majorité positive, trois sont très proches des 50%: Bâle-Campagne et les Grisons avec 50,6% ainsi que Berne avec 51,1%. Dans ces trois cantons, la majorité pourrait bien basculer, ce qui nous amène à onze cantons.

Reste à en trouver un douzième. C'est là que les

choses se compliquent. Lucerne a voté oui à 53,3%, Soleure à 54,6%, Argovie à 55,2%. Le nombre de citoyens qui devraient changer d'avis s'avère du coup assez important. Or, ce ne sont pas là des cantons de montagne isolés et loin de tout. Largement implantées sur le *Mittelland*, dans les grands axes de communication, leurs campagnes sont couvertes de ces petites entreprises exportatrices qui font la richesse du pays. Nous n'avons pas en Suisse romande ce semis de bourgs industriels sur le Plateau. Il faudrait d'abord comprendre les raisons de leurs choix.

Si un nouveau vote devait avoir lieu, quel que soit le texte soumis aux citoyens, c'est à Brugg, Biberist ou Horw que se trouve la clé d'un renversement de la décision du 9 février, bien davantage que dans les manifestations, certes utiles et sympathiques, des étudiants sur la Place fédérale.

Les zones d'ombre de la démocratie-témoin

La transparence sur la relation entre parlementaires et groupes d'intérêt est insuffisante

Jean-Daniel Delley - 15 mars 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25465>

La Suisse, démocratie-témoin. Ce [qualificatif élogieux](#) attribué par l'académicien André Siegfried vaut reconnaissance de l'ancienneté et de la diversité des institutions démocratiques de notre pays.

Par contre, la Suisse n'est de loin pas l'élève modèle en matière de transparence de sa vie politique. Les liens d'argent tout comme les intérêts représentés restent dans l'ombre.

Le Palais fédéral est un bâtiment très fréquenté. Il n'abrite pas seulement 246 députés. Il est ouvert à plus de 400 invités permanents et plus de 150 hôtes occasionnels - chaque député a le droit

d'attribuer deux précieux badges de longue durée aux personnes de son choix, plus deux badges journaliers.

Certes, la loi sur le Parlement ([art. 69](#)) prescrit l'inscription de ces invités dans un registre, ainsi que l'indication de leurs fonctions. Ce [registre](#) n'est disponible sur le site électronique du Parlement que depuis l'automne 2011. Quant à l'énoncé des fonctions, il sert trop souvent de cache-sexe aux intérêts représentés. Ainsi, les porteurs de badge se présentent le plus fréquemment comme collaborateur personnel (58) ou tout simplement invité (48).

Pour en avoir le cœur net, la [Neue Zürcher Zeitung](#) a recherché les liens d'intérêt de ces invités dans le registre du commerce. Il en ressort qu'au moins 327 des 409 invités sont en réalité des lobbyistes. Le quotidien zurichois a pu construire un [graphique](#)

[interactif](#): un clic sur le nom d'un député fait apparaître les intérêts représentés par ses invités. Pour l'anecdote, on notera que quelques députés – pourquoi chercher loin – ont accredité des membres de leur famille.

Le secteur de la construction et de l'immobilier, avec 44 invités, occupe la tête du classement, mais seuls 15 de ces derniers déclarent publiquement cette appartenance. Le groupe le plus problématique est sans doute celui des consultants et relations publiques (54). En effet, ses membres de par leur profession sont susceptibles de représenter simultanément plusieurs intérêts et par nature enclins à la confidentialité. C'est dire que l'analyse du registre du commerce ne suffit pas à dévoiler tout le réseau qu'ils représentent. D'autant moins qu'elle ne permet pas de détecter les intérêts au niveau cantonal ou régional.

Il ne s'agit pas de vouer le *lobbying* aux gémonies. Le droit de s'organiser en groupes de pression et de chercher à influencer les décisions politiques font partie du jeu politique. Par contre, en démocratie ce jeu devrait se dérouler en toute transparence.

Les élus comme les citoyens sont en droit de connaître les intérêts dont sont porteurs ces «*invités*». Pourtant une commission du Conseil des Etats a récemment rejeté une [proposition](#) visant à l'accréditation obligatoire de tous les lobbyistes et à la publication des intérêts qu'ils défendent.

Si l'on ajoute le fait que la Suisse persiste à laisser dans l'ombre le financement des partis et des campagnes de votation, notre pays a encore un sérieux effort à accomplir pour mériter l'étiquette de démocratie-témoin.

Rivières et pesticides de chez nous

Pas très ragoûtant, et pas assez étudié...

Gérard Escher - 16 mars 2014 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/25469>

Les trois quarts des échantillons prélevés dans cinq rivières suisses contiennent plus d'un microgramme de résidus de pesticides par litre. C'est très élevé, dit une [étude récente](#) de l'Eawag, l'Institut de recherche suisse spécialiste de l'eau, qui a par ailleurs

trouvé en moyenne une quarantaine de résidus différents dans chaque échantillon. La situation est-elle grave?

Cocktail de résidus

L'étude porte sur cinq rivières

avec un bassin versant d'au moins 35 km² et un bon mélange d'usages urbain et agricole. Les prélèvements sont faits toutes les vingt minutes et une valeur moyenne de l'échantillon composite est obtenue toutes les deux semaines. La méthode permet

en principe de détecter la moitié environ des 469 produits phytopharmaceutiques autorisés. Au total, 104 pesticides différents ont été détectés.

Une norme européenne fixe à cinq microgrammes par litre le maximum autorisé pour le cocktail des résidus. Ici les échantillons plafonnent à un microgramme, mais la méthode qui regroupe et mélange les échantillons dilue les pics éventuels (après la pluie par exemple); les auteurs n'excluent d'ailleurs pas des pics dix fois supérieurs aux moyennes mesurées. Quelques rares pesticides individuels dépassent la norme suisse de 100 nano-grammes par litre par pesticide. Mais le [Centre Ecotox](#), associé à l'étude (et créé il y a quelques années par une décision du Parlement suisse) propose, sur la base de considérations écosystémiques, des critères de qualité de l'eau plus stricts; selon ces critères écologiques, quatre à onze substances – selon la rivière – dépassent les maxima; une pollution des organismes aquatiques par des pesticides n'est donc pas à exclure.

La pollution des rivières n'est pas une fatalité. Alors que les rendements de production agricole ont augmenté de façon spectaculaire – pour le blé

tendre, on passe d'une moyenne de 15 quintaux à l'hectare après la deuxième guerre mondiale à 70 quintaux à l'hectare aujourd'hui – les progrès dans les pesticides, surtout les insecticides, ont permis de réduire drastiquement leur usage, par exemple de 70% entre les années 1990 et 2000.

Santé

Les auteurs, écotoxicologues, sont préoccupés par la qualité de vie des organismes aquatiques. L'effet d'un cocktail de substances très dilué mais chronique sur un ensemble d'organismes est extrêmement difficile à étudier (et à notre connaissance, très mal financé). Les principales interrogations concernent aujourd'hui les effets à long terme de ces faibles doses d'exposition sur la santé d'une seule espèce, la nôtre.

Selon une excellente [expertise collective de l'Inserm](#) au sujet des effets des pesticides sur la santé, il faut bien sûr en premier lieu se soucier de la santé des paysans, exposés professionnellement à ces produits. L'Inserm conclut qu'il y a présomption forte d'un excès de risque significatif lors d'exposition professionnelle pour les lymphomes non hodgkiniens, le cancer de la

prostate, les myélomes multiples, la maladie de Parkinson; et une présomption moyenne d'un excès de risque pour les leucémies, la maladie d'Alzheimer et les troubles cognitifs.

Que faire?

Il y a donc de quoi prendre au sérieux les effets des résidus des pesticides sur notre santé et celle des écosystèmes.

Il faut absolument documenter les niveaux et les sources d'exposition de la population générale (en faisant attention tout particulièrement aux femmes enceintes, dit l'Inserm), approfondir nos connaissances sur la toxicité des pesticides en cocktail et pour cela pouvoir accéder aux compositions des produits commerciaux. En effet, les informations sur la composition intégrale des produits commerciaux, notamment sur les adjuvants, restent confidentielles car protégées par le secret industriel (sur une note plus paradoxale, l'accès à l'article de l'Eawag est aussi protégé par une barrière commerciale).

Et soutenir la recherche à la fois sur les pesticides – on peut encore en produire des meilleurs – et leurs effets écosystémiques.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée mais encouragée, pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur domainepublic.ch pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Immigration de masse: nous voici bien avancés...

<http://www.avenir-suisse.ch/fr/35745/lobjectif-global-moins-dimmigration-et-la-libre-circulation/>

http://www.ligue-vaudoise.ch/index.php?nation_id=2782

http://www.svp.ch/g3.cms/s_page/88370/s_name/editionspecialejanvier2014

<http://www.lenouvelliste.ch/fr/nosdossiers/votations-federales-du-9-fevrier-2014/articles/christoph-blocher-e-stime-que-les-messages-des-etudiants-sont-peu-credibles-2867-1268064>

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Dichtestress-gibt-es-nicht-auf-Franzoesisch/story/13267445>

<http://politblog.24heures.ch/blog/index.php/24303/studenten-sind-mehr-wert-als-flugzeuge/?lang=fr>

<http://politblog.tdg.ch/blog/index.php/24395/welche-schweiz-wollen-wir-den-kommenden-generationen-hint-erlassen/?lang=fr>

<http://romandie.blog.nzz.ch/2014/03/02/westschweiz-wie-weiter/>

9 février (et après): l'enjeu d'Argovie, Soleure et Lucerne

<http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/20140209/det580.html>

Les zones d'ombre de la démocratie-témoin

<http://www.miroirdumonde.ch/article/la-suisse-democratie-temoin.html>

<http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20010664/index.html#a69>

<http://www.parlament.ch/d/organe-mitglieder/nationalrat/Documents/zutrittsberechtigzte-nr.pdf>

<http://www.nzz.ch/aktuell/Lobbying-im-Bundeshaus/>

<http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/die-daten-hinter-der-visualisierung-1.18255344>

<http://www.parlament.ch/f/mm/2013/Pages/mm-spk-s-2013-11-12.aspx>

Rivières et pesticides de chez nous

http://www.eawag.ch/medien/bulletin/20140305/index_FR

http://www.centrecotox.ch/index_FR

<http://www.inserm.fr/mediatheque/infr-grand-public/fichiers/thematiques/sante-publique/expertises-collectives/synthese-pesticides-effets-sur-la-sante>